ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1329 - 24 décembre 1993 - prix : 9 F

NON À LA PRIVATISATION DE L'ÉDUCATION !

LO

AFP

M6189 - 1329 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

NON À LA PRIVATISATION DE L'ÉDUCATION !

Un peu partout en France, les enseignants des écoles publiques et beaucoup de parents d'élèves et de lycéens ont manifesté contre la mesure du gouvernement permettant de financer, sur les fonds publics, les locaux et bâtiments des écoles et lycées privés. Ce sont d'ailleurs les écoles religieuses catholiques qui recueilleront la plus grande partie de l'argent.

La majorité de droite et le gouvernement qui va avec, ont voulu, une fois de plus, faire plaisir à la fraction la plus à droite de leur électorat, qu'ils partagent avec Le Pen.

Cela va avec les rafles de Pasqua dans les rues des grandes villes ou, au petit matin, au sortir des foyers de travailleurs étrangers.

Cette loi a été votée pour faire la cour à la fraction "Vieille France" de l'électorat catholique. Le prétexte invoqué, que certains établissements privés seraient si vétustes qu'au nom de la sécurité des enfants il aurait été urgent d'intervenir, ne trompe personne. Car beaucoup d'établissements publics sont tout aussi vétustes et le gouvernement n'est pas pressé d'intervenir dans ces cas-là.

Les classes des établissements publics sont surchargées et l'Etat n'augmente pas le nombre d'enseignants, alors qu'il augmente les heures subventionnées pour l'enseignement privé, et cela pas toujours proportionnellement au nombre d'élèves.

L'école publique est obligée par la loi, et c'est normal, de recevoir tous les enfants sans discrimination. Ce n'est pas le cas de l'école privée. Ouvertement ou discrètement, celle-ci fait toujours une sélection, qui varie aussi en fonction des établissements, certains ne recevant, par exemple, que les meilleurs élèves c'est-à-dire ceux des milieux sociaux déjà les plus favorisés par la culture. Il serait normal que ceux-là paient de leur poche pour scolariser leurs enfants dans une école privée.

Et il serait normal que tout l'argent public aille à l'école publique ! Car c'est nous tous, les contribuables, qui paierons pour l'école privée par les impôts locaux comme la taxe d'habitation, la vignette, qui sont les ressources de ces collectivités locales qui vont maintenant construire ou entretenir les écoles des curés.

Quant à ceux qui croient que l'enseignement privé est meilleur, ils se trompent. Ce n'est ni vrai pour les meilleures des écoles privées par rapport aux meilleurs des lycées publics, ni vrai non plus pour la plupart des écoles primaires. Le temps qu'on y passe, sinon à enseigner ou à justifier la religion, mais au moins à accorder l'enseignement avec les principes religieux, est perdu pour faire autre chose de plus utile.

Il n'y a pas si longtemps que certains enseignements scientifiques, sur l'évolution, sur la biologie, sur l'Univers, étaient réduits dans les écoles chrétiennes. Aujourd'hui on n'y fait plus une telle censure, mais on ne se prive pas de présenter certains acquis scientifiques de longue date comme de simples hypothèses pas encore vérifiées. On n'en est pas encore revenu à enseigner l'évolution selon la Bible, mais avec la montée actuelle des idées réactionnaires on n'en est peut-être pas loin.

Alors, les enseignants des écoles et lycées publics ont bien raison de protester, de manifester, et de se préparer à une nouvelle manifestation à Paris le dimanche 16 janvier, qui sera nationale et à laquelle ils convient les élèves et parents d'élèves.

Les enseignants se battent pour que les enfants des travailleurs, même les plus pauvres, puissent avoir accès à une instruction valable, la même pour tout le monde. Car c'est l'instruction qui donne la liberté.

Alors il sera de l'intérêt de tous, le 16 janvier, d'être nombreux pour défendre le service public de l'instruction.

L'ARGENT PUBLIC...

POUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC !

En plus du fond, la manière dont le gouvernement s'y est pris pour faire voter l'abrogation de la loi Falloux a choqué.

Toute cette hâte, cette précipitation à vouloir faire un "bon coup", sera peut-être payante électoralement. Mais ce n'est pas sûr. Certains commencent même à en douter au sein de la droite. Bien sûr, il y a dans les réserves qui y sont émises la volonté de se démarquer de tel ou tel partenaire et néanmoins rival. Mais il y a aussi la crainte que cette "manoeuvre" du gouvernement provoque une mobilisation des enseignants et des usagers de l'école publique, et plus largement d'une fraction de l'opinion choquée par l'arrogance réactionnaire de la majorité.

Le succès de la grève et des manifestations, organisées sur-le-champ par les syndicats enseignants, en constitue peut-être l'indice.

Bien sûr, aux calculs de la droite correspondent ceux de la gauche électoraliste. Le Parti Socialiste en particulier et les syndicats enseignants qui lui sont liés n'ont pas manqué de s'emparer de l'occasion. On a vu Rocard à la tête de la manifestation à Foix, Charasse en tête de celle de Paris, alors que, lorsqu'ils étaient au gouvernement, on ne peut pas dire qu'ils aient agi en faveur de l'enseignement public. Cela fait partie du jeu qui consiste, une fois dans l'opposition, à tirer profit des choix du gouvernement pour se refaire une santé, et même si possible une virginité politique.

Alors, il ne s'agit pas d'être dupe de ce jeu-là, mais de se battre, de retourner contre lui le faux pas que vient de faire le gouvernement Balladur. Non seulement les enseignants, mais aussi les élèves, et le reste de la population, peuvent lutter à tous les niveaux, y compris à celui des municipalités, pour dire leur mot sur ce qu'on fait de leur argent.

Car ce n'est pas seulement une question de législation, mais de mobilisation et de contrôle. De leur propre aveu, bien des maires déjà ne respectaient pas la loi selon laquelle l'argent public ne devait pas servir aux dépenses d'investissement des écoles privées. Mais avec ou sans loi, la population peut mettre son nez dans les comptes, dénoncer les élus qui se servent ainsi sans vergogne de l'argent public et le leur faire payer... dans tous les sens du terme!

Y aura-t-il une liste commune LO-LCR aux Européennes ?

Le 12 juin 1994, l'ensemble des électeurs sera appelé à voter pour élire des députés au Parlement européen. Quoique nous n'attendions rien de ce type d'Assemblée qui ne dispose d'aucun pouvoir réel, nous présenterons une liste afin de faire entendre la voix de ceux qui affirment que les frontières ne nous protégerons pas du chômage, que c'est le marché capitaliste qui en est la cause, et qu'il faut une autre organisation sociale à l'échelle de l'Europe, qui exproprie les grands intérêts privés, répartisse les forces productives en utilisant tous les bras et les cerveaux qui les mettent en oeuvre, afin de produire à moindre prix ce qui est nécessaire à tous.

Dans cet esprit, la direction nationale de L.O. s'est adressée, le 13 décembre dernier, à la direction de la LCR pour lui proposer une liste commune à nos deux organisations.

La LCR tente actuellement un regroupement plus large, ce qui nous semble irréalisable sur des bases politiques claires.

C'est pourquoi nous pensons que lorsque la LCR aura vérifié l'impossibilité d'un tel regroupement, rien ne s'opposera à ce qu'une liste commune de nos deux organisations puisse être présente aux élections européennes.

Le PS et l'enseignement privé

AFP

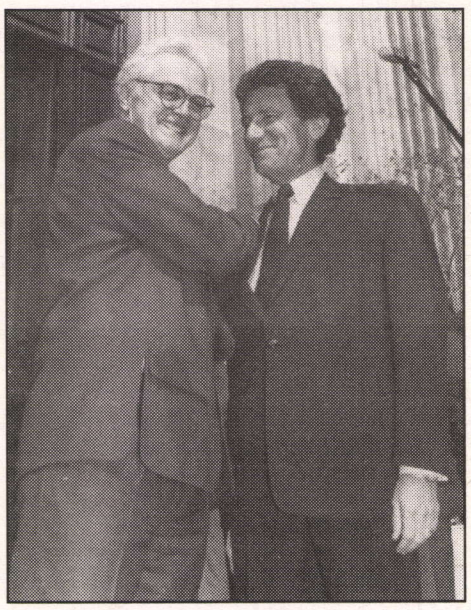

Quand ils étaient ministres... de l'Education nationale.

PLUS JÉSUITE QUE MOI, TU MEURS

Dans un élan unanime, tous les leaders du PS se sont empressés de s'indigner contre le gouvernement. Même Mitterrand, si respectueux de la cohabitation avec Balladur, y est allé de son couplet.

Pourtant, pendant tout le temps où il était au gouvernement, le Parti Socialiste n'a cessé de faire des concessions à l'enseignement privé et confessionnel.

Ce fut d'abord en 1984, lorsque devant la mobilisation et les grandes manifestations de la droite, le gouvernement Mauroy fit marche arrière en retirant le projet de loi Savary. Ce projet ne remettait pourtant pas en question le financement de l'école privée par l'Etat (à l'époque 13% du budget de l'Education nationale), mais réclamait seulement un léger droit de regard sur l'implantation des établissements, le nombre d'enfants par classe et le statut des enseignants.

Puis Jospin, devenu à son tour ministre de l'Education nationale, reconnut la légitimité de l'enseignement privé et admit que l'Etat devait revoir à la hausse son financement, dans un souci de parité avec l'enseignement public. Ce que son successeur, Jack Lang, traduisit dans les actes en juin 1992, en accordant 1,8 milliard à l'école privée.

Par toutes ces concessions, les gouvernements socialistes qui se sont succédé depuis 1981 ont préparé la voie au gouvernement d'aujourd'hui.

LOI FALLOUX,

Une loi cléricale devenue gênante pour l'enseignement privé

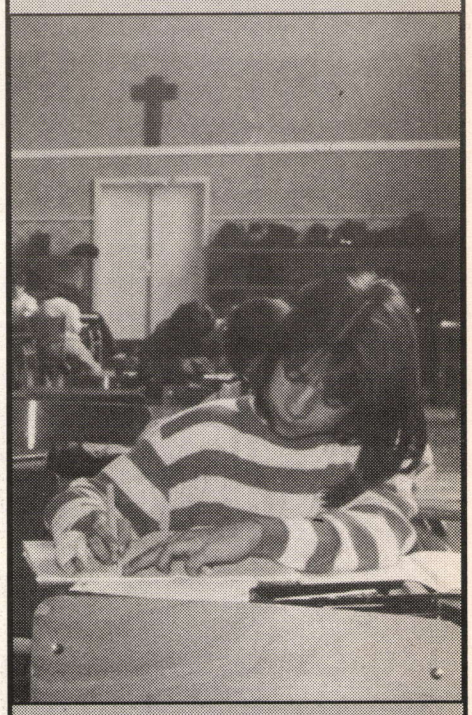

AFP

La loi Falloux, du nom du comte de Falloux, politicien ultra-réactionnaire qui en fut l'auteur, date de 1850. C'était une loi cléricale destinée à affirmer la primauté de l'Eglise en matière d'enseignement.

Au fil du temps nombre de mesures figurant dans cette loi ont été modifiées, mais il en restait en vigueur, notamment celle que la droite vient de modifier. En effet la loi Falloux limitait le droit des collectivités locales (collectivités régionales, départementales, municipales) de subventionner l'enseignement privé. Cette mesure, qui était à l'origine destinée à empêcher l'intrusion de l'Etat dans les affaires de l'enseignement catholique, constituait, depuis des années, une entrave qui limitait l'octroi des fonds publics aux établissements privés.

C'est cette entrave que les parlementaires de droite viennent de décider de lever. Désormais les établissements privés, dont, rappelons-le, 95% sont des établissements catholiques, pourront bénéficier de subventions et de prêts pour, non seulement procéder aux réfections des bâtiments qui le nécessiteraient, mais aussi pour investir dans des locaux ou dans du matériel neufs.

Il est vrai que cette disposition de la loi Falloux était parfois allégrement transgressée. Ainsi, par exemple, le vice-président UDF du conseil général des Yvelines a fièrement confessé qu'il était hors la loi depuis 1986, puisque son département finançait *"jusqu'à 85% des investissements pour certains collèges privés alors que la loi le limitait à 10%."* C'est ce qui s'appelle être à l'avant-garde... de la réaction !

J.P.V

LÉOTARD VEIL SUR BALLADUR

AFP

"Il y a des moments, où il faut casser la porcelaine pour faire progresser le schmilblick. Rien n'empêche Balladur de jouer un double jeu en feignant d'en être marri". C'est ainsi qu'un lieutenant de Léotard aurait commenté les déclarations venues relancer la candidature de Balladur aux présidentielles.

Invité dimanche 19 décembre sur RTL et TF1, le ministre de la Défense, François Léotard, a lancé : *"Je crois que M. Balladur a parfaitement les qualités requises pour se présenter tout seul devant le peuple et pour dire : j'ai l'intention de continuer ce que j'ai commencé à faire. Je souhaite cette annonce."* Le ministre des Affaires sociales, Simone Veil, invitée de l'émission 7 sur 7 à TF1 lui faisait écho : *"Nous sommes beaucoup à penser que les qualités de M. Balladur en feraient un formidable président de la République"*.

Simone Veil prétend, sans rire : *"Ce n'est pas calculé de ma part. J'ai réagi comme un Français moyen."* Mais Léotard a vendu la mèche en glissant à un journaliste qu'il avait déjà plusieurs fois évoqué la question des présidentielles avec Balladur. On sait au moins que, pour le moment, Léotard ne se voit plus en présidentiable. Premier ministre, peut-être ? C'est une ambition qu'il partage au moins avec Simone Veil. S'il devient président, Balladur saura peut-être se le rappeler.

Dans le panier de crabes de la droite, ces petites phrases, amplifiées par la presse, ont fait du bruit. Il est vrai qu'en mettant en avant Balladur, ces deux

AFP

ministres de la mouvance de l'UDF dont le chef de file est théoriquement Giscard, proclament tout net : *"Ni Giscard, ni Chirac"*.

On nous dit que Veil et Léotard ne s'aiment pas et qu'ils ne se sont pas concertés. Mais est-ce aussi par hasard si, lundi 20 décembre, Balladur a lâché dans une interview accordée "entre deux portes" à un journaliste du quotidien *Le Figaro* : *"Cinq ans à Matignon, ça jamais ! Non, deux ans, oui... Après, on verra bien !"*. Au cas où quelqu'un douterait encore qu'il se verrait bien dans les habits du président Mitterrand...

Mais, même si Balladur garde une prudente réserve, et aurait demandé à ses ministres d'en faire autant, il était tentant, après son succès politicien dans les négociations du GATT et l'hommage appuyé de Chirac et Giscard devant la Chambre des députés, d'en tirer un bonus personnel. Est-ce sa faute, peut-il faire mine de s'étonner, si ses ministres manquent à leurs devoirs ?

Et voilà comment on s'amuse, à l'UDF comme au RPR, à donner des coups de pied de l'âne aux candidats ou chefs "naturels" Giscard ou Chirac.

AFP

L'œil, on le voit, est plus fixé sur l'horizon des présidentielles que sur les courbes du chômage contre lequel chacun prétend lutter. Et c'est tranquillement que Balladur continue à mitonner une série de mesures anti-ouvrières, qu'il devrait annoncer à la mi-janvier sous prétexte de combler les déficits sociaux. La routine... pour pas plus de deux ans a-t-il juré.

Reste à savoir si sa politique ne déclenchera pas, d'ici l'échéance de 1995, des turbulences qui pourraient transformer son confortable siège de Premier ministre de tremplin vers la présidence en fusible. On saura alors si, dans la course présidentielle, Balladur aura été le lièvre ou la tortue.

Jacques FONTENOY

Promoteurs, bétonneurs, élus locaux, parlementaires, le disent aux associations :

LAISSEZ BÉTON !

Le code de l'urbanisme est, paraît-il, dépassé. Il doit être modifié au début de l'année 1994. Un projet de loi devrait être déposé en ce sens par Bernard Bosson, le même qui a reculé dans la grève Air-France en tant que ministre des Transports et qui est concerné cette fois en tant que ministre de l'Equipement et du Tourisme.

Pourtant depuis quelques semaines, l'Assemblée nationale et le Sénat discutent déjà d'un certain nombre de modifications partielles. Pourquoi modifier un petit peu ce qui devrait être refondu dans quelques mois ?

Il s'agit, dit-on, de débloquer certaines entraves juridiques afin de favoriser la relance de la construction. En réalité, derrière ce prétexte, il y a la volonté de faire passer "en douce" des textes qui laissent les mains libres aux promoteurs, aux élus locaux, etc. dans l'espoir également qu'ils resteront inscrits dans la réforme "définitive".

Il y a ainsi une foule d'amendements, pas encore tous décidés, qui vont dans le même sens. Par exemple sur le problème crucial de la "transparence" des marchés : en principe, lorsqu'un maire décide de donner son accord pour une opération immobilière, le marché doit être public et divers constructeurs sont censés pouvoir être mis en concurrence. Cela fait partie de la "loi Sapin" de janvier 1993 dite loi "anti-corruption".

Eh bien justement, cette transparence (toute relative d'ailleurs bien souvent dans les faits) devrait disparaître : les maires pourront passer librement, et en secret, les marchés avec qui bon leur semble. Bonjour les magouilles, la corruption, l'argent des dessous-de-table qui va de l'immobilier aux politiciens locaux et aux partis ! Et qui plus est, on passera l'éponge sur certaines illégalités déjà commises. La droite ne se montre pas inférieure (on s'en serait douté !) au Parti Socialiste qui avait voté la fameuse "loi d'amnistie" du financement occulte des partis.

Mais ce n'est pas tout, le droit des associations – et même des individus – de contester certains programmes immobiliers, sera réduit. Depuis quelques années en effet les associations locales qui s'opposent aux expulsions, qui défendent le cadre de vie, etc. se sont multipliées, et ont obtenu ici où là des succès. Souvent en utilisant habilement la législation elles ont pu ralentir, voire bloquer complètement, certains programmes immobiliers qui lèseraient les habitants. Eh bien il deviendra beaucoup plus difficile de se défendre contre les requins de l'immobilier et de la politique, et en particulier on ne pourra vraisemblablement plus faire arrêter des travaux contestés au nom de "l'exception d'illégalité". Bref les associations et les simples citoyens verront leurs droits diminués alors que les bétonneurs auront une impunité de plus en plus grande.

Cela relancera-t-il pour autant la construction avec des retombées positives pour les mal-logés ? C'est peu probable, cela dépendant de la situation économique, voire des subventions de l'Etat, mais pas de ce genre de mesures qui n'ont d'autre but que la protection des mafias.

En revanche on s'achemine tout droit vers une nouvelle ère de scandales !

André VICTOR

Vient de paraître :

L'AVENIR DE L'HUMANITÉ, C'EST LE COMMUNISME

Texte des meetings d'Arlette Laguiller Novembre-Décembre 1993.

Prix : 10 F

Envoi contre 12 F en timbres

FAUT PAS DÉTONNER

On ne sait toujours pas d'où proviennent les centaines de détonateurs perdus en mer au large de la Bretagne et qui viennent s'échouer sur les côtes du Finistère. Ces petits engins sont dangereux et peuvent causer des blessures graves.

Dans le transport maritime, c'est souvent comme dans le transport routier : on fait vite et mal. Les cargaisons ne sont pas toujours bien attachées, et si le navire est secoué, alors tout fout le camp : containers de pesticides, détonateurs, et sans doute bien des choses dont on n'a jamais parlé. C'est toujours pareil, la tempête fait des dégâts, mais pas autant que la soif de profits !

Rafles, charters... PASQUA EXPULSE

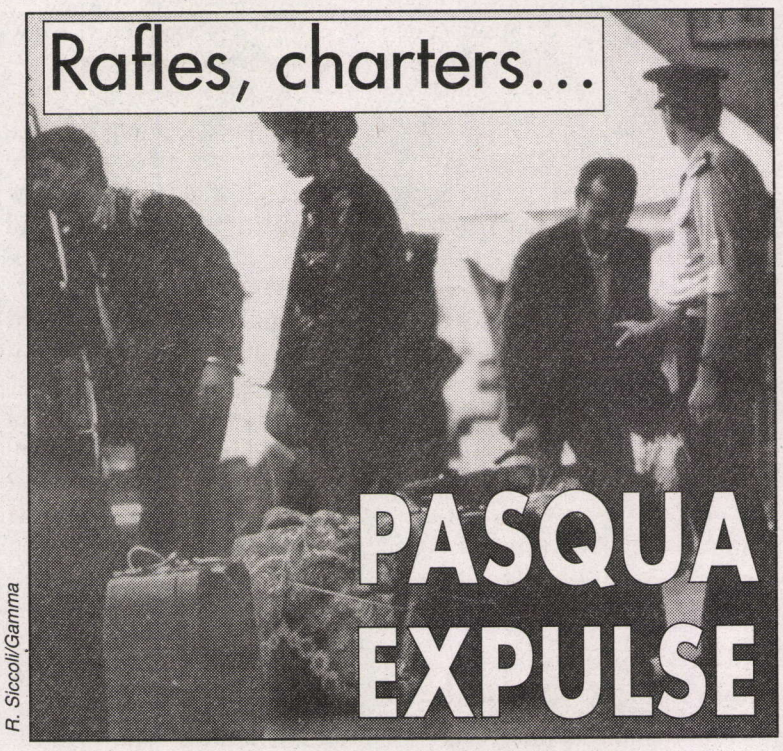

R. Siccoli/Gamma

■ Si les rafles visant les militants nationalistes kurdes et les islamistes algériens, les perquisitions qui ont suivi chez les islamistes tunisiens sont les faits les plus connus, ce sont en fait tous les immigrés qui sont visés par la police de Pasqua. Aux rafles dans les foyers d'immigrés, comme celui d'Orléans, s'est ajoutée celle au foyer de Rosny-sous-Bois, de triste souvenir puisque c'est là qu'avaient été raflés les "101 Maliens" du charter de 1986.

Le prétexte cette fois était une instruction "pour trafic de faux documents". Mais aucune des 300 personnes interpellées à cette occasion n'est à l'origine de la fabrication de faux documents, et aucun matériel à cet effet n'a été trouvé dans ces bâtiments. Le but était simplement une rafle d'Africains en "situation irrégulière".

De même 26 Algériens "en situation irrégulière" raflés dans le 18e arrondissement de Paris ont été renvoyés par avion privé, c'est-à-dire par charter sur Alger. Une mesure qui devient tout à fait habituelle puisque, cette année, ce sont deux mille ressortissants algériens qui ont été renvoyés en Algérie. Seule nouveauté si on peut dire : le recours au charter, jusque-là les gendarmes les convoyaient jusqu'à un bateau à Marseille.

Sous prétexte de traquer d'abord des "terroristes" puis ensuite de simples clandestins, les contrôles policiers au faciès se multiplient dans les quartiers et les contrôles se font plus tatillons contre les militants étrangers réfugiés en France. Seulement il arrive que la police de Pasqua tombe sur un bec, comme à Toulouse où par leur mobilisation les étudiants ont réussi à maintenir en France jusqu'à ce jour un étudiant marocain menacé d'expulsion.

C. B.

TOULOUSE

AFP

LES ÉTUDIANTS CONTRE UNE EXPULSION

Zakaria Bentahar, étudiant marocain ancien militant de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), en France depuis quatre ans, malgré son mariage avec une Française, est au regard de la loi Pasqua en situation irrégulière. La Préfecture de la Haute-Garonne lui a donc signifié qu'il était expulsable à compter du 13 décembre. Cette procédure "routinière" concerne des milliers d'étrangers en France.

Heureusement la solidarité des étudiants de l'université du Mirail de Toulouse s'est manifestée. A l'initiative des syndicalistes étudiants, des assemblées générales ont rapidement rassemblé plusieurs centaines d'étudiants. Zakaria, qui risquait d'être arrêté à son arrivée au Maroc, entamait une grève de la faim et des étudiants se relayaient autour de lui, 24 heures sur 24, pour tenter de dissuader la police d'intervenir. Il y eut aussi des débrayages de cours et plusieurs manifestations en ville avec diffusion de tracts à la population.

Cette agitation a abouti à un premier recul de la Préfecture qui lui a accordé un sursis de un mois. Mais ce que voulait Zakaria, comme toutes les personnes mobilisées, c'était une régularisation de la situation et une carte de séjour. Aussi l'agitation se poursuivit. Le mardi 14 décembre, la Préfecture fut bloquée plusieurs heures par les étudiants. Et le mercredi 15 décembre, ils étaient 1600 à manifester, dénonçant la loi Pasqua, criant *"Expulsons Pasqua, gardons Zakaria"*. Arrivés à la préfecture, la délégation et l'avocat de Zakaria se heurtèrent à quatre reprises au refus du préfet de les recevoir. Il était 18 heures. A 20 heures, il y avait toujours 400 étudiants déterminés à se faire entendre.

C'est alors qu'un car de police voulut sortir de la préfecture. A propos de cet incident, le journal *La Dépêche du Midi* parle de violences à l'égard de ce bus, en évitant de citer ses sources car il n'y eut rien de tel... En revanche, sans sommation, les CRS chargèrent les manifestants, à quatre reprises à coups de crosses et de matraques. Les flics n'hésitèrent pas à frapper plusieurs des manifestants à terre et dix étudiants furent enregistrés aux urgences de l'hôpital. Des témoins ont aussi vu l'officier des RG désigner des manifestants à ne pas oublier : un responsable de SOS Racisme, un responsable du service d'ordre de la manifestation... Comme on le voit il n'en faut pas beaucoup pour faire sortir la police de ses gonds ! Mais le lendemain, une assemblée générale à l'université faisait clairement comprendre que malgré les bosses et les points de suture récoltés par quelques manifestants, les étudiants non seulement n'étaient pas intimidés, mais avaient des raisons supplémentaires pour relancer l'agitation à la rentrée, afin que Zakaria obtienne sa carte de séjour.

Et puis le 8 janvier, Pasqua vient à Toulouse ...

Correspondant LO

en bref...

Le grand bon en arrière

L'OCDE, organisme international pour le développement économique, vient d'annoncer ses prévisions. Pour la France, il annonce une très légère croissance vers 1994, et un peu plus pour 1995. A vrai dire, comme d'habitude, les experts n'en savent rien, mais ça fait toujours plaisir d'entendre de bonnes nouvelles au moment de Noël.

Mais y a-t-il vraiment de quoi se réjouir ? Le même organisme prévoit qu'en même temps que la reprise économique, il y aura une aggravation du chômage. Alors à quoi bon la reprise, si c'est uniquement pour enrichir les plus riches ?

FAITES-VOUS ROULER JEUNESSE

Le CNPF, l'organisation patronale, est en pleine campagne baptisée "Cap sur l'Avenir" afin d'embaucher des jeunes en apprentissage (avec l'aide de l'Etat bien sûr). Le CNPF s'engage à embaucher 80 000 jeunes (sans dire combien de plus vieux seront mis à la porte en échange) et promet d'aller jusqu'à 200 000.

Embaucher des jeunes à bas prix, à la place de travailleurs plus anciens et mieux payés, c'est cela et rien d'autre l'opération patronale.

LE CHÔMAGE RAPPORTE

En ces périodes de fêtes, dans la grande distribution, on embauche des jeunes pour aider les clients. On a ainsi pu voir à la télé, que les Galeries Lafayette prenaient du personnel temporaire... payé à 65% du SMIC!

Charognards de patrons ! Cela n'empêchait pas le représentant de la direction d'essayer de se faire passer pour un philanthrope soulageant la misère des jeunes sans emploi, tout en faisant ainsi de la publicité pour ses magasins.

Il y en a qui n'ont honte de rien.

Des chiffres et des hommes

Statistique venant du ministère du Travail, le nombre des demandeurs d'emploi entre 50 et 54 ans a augmenté de 60 % en dix ans.

A cet âge-là on n'est plus bon pour le travail mais pas assez vieux pour la retraite. Mais on a tout de même encore des forces pour se battre contre ce système de fous !

ON LES VOIT VENIR

Selon les statistiques du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts), les revenus des plus de 60 ans dépassent désormais de 5% en moyenne ceux de la population active, alors que dans les années 1970, ils leur étaient inférieurs de 20%.

La situation des retraités en 20 ans s'est sans doute un peu améliorée, mais c'est surtout celle des salariés en activité qui s'est beaucoup détériorée. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de s'apprêter à taper sur les retraités, et de parler notamment de réduire les pensions entre 60 et 65 ans.

Au nom de "la suppression des inégalités" sans doute ?

Serbie

LA VICTOIRE ÉLECTORALE DE MILOSEVIC

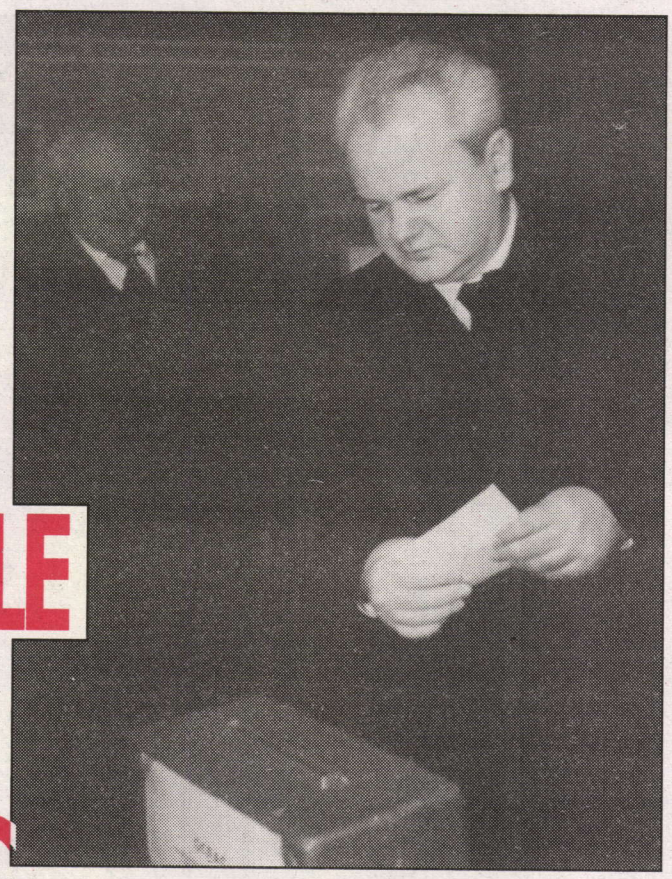

Art Zamur/Gamma

Selon les résultats connus des élections législatives du 19 décembre, en Serbie le Parti Socialiste de Milosevic arriverait largement en tête, atteignant peut-être au Parlement la majorité absolue qu'il recherchait à travers ces élections anticipées. L'opposition avait, pendant la campagne électorale, dénoncé diverses irrégularités, et surtout le monopole de la télévision réservé aux hommes de Milosevic.
Néanmoins, le succès de celui-ci, qui n'est pas une surprise, ne se réduit pas à des manipulations de ce type.

Le nationalisme de la "Grande Serbie"

La campagne électorale a vu toutes les forces politiques, y compris l'ensemble de l'opposition, entonner l'hymne à la "Grande Serbie".

La prolongation de la guerre et le jeu des surenchères ont "radicalisé" en ce sens les discours de l'opposition dite démocratique (qui n'a pas eu trop à forcer sa nature, et au sein de laquelle les non-nationalistes sont totalement marginalisés).
L'écrivain Vuk Draskovic, sa principale personnalité, après s'être opposé à la guerre menée par Milosevic, est revenu à ce thème de la "Grande Serbie" qu'il défendait auparavant – c'est-à-dire qu'il en appelle à l'unification, dans des "Etats-Unis serbes", de la Serbie-Monténégro avec les mini-Etats serbes érigés en Croatie et en Bosnie.

Sur un tel terrain, Milosevic partait gagnant, et cela d'autant plus aisément qu'il avait préalablement écarté un rival potentiel du côté de l'extrême-droite.

Milosevic gouvernait depuis les élections de décembre 1992 avec l'appui de Vojslav Seselj et de son ultra-nationaliste Parti Radical Serbe, mais cet allié à la popularité croissante, dont il s'était servi auparavant pour éliminer des rivaux aux positions plus modérées, devenait surtout un dangereux concurrent pour le pouvoir. A l'automne dernier, les médias aux ordres de Milosevic, alors qu'ils faisaient l'apologie de Seselj et de ses milices depuis plus d'un an, malgré leurs crimes, viols et pillages, ont brusquement lancé contre eux une campagne de dénonciation. Seselj et son parti ont du coup beaucoup perdu de leur poids électoral.

Ainsi, Milosevic s'est rendu maître du terrain. Et la "Grande Serbie", après tout, ne serait-ce pas son œuvre ? Même si, par sa position, il est tenu à un minimum de précautions diplomatiques, c'est à son crédit qu'il peut mettre les victoires militaires de Croatie et de Bosnie qui alimentent la gloriole nationaliste.

Les responsabilités des dirigeants impérialistes

Milosevic peut jouer sur deux tableaux : d'une part, la propagande massive de son pouvoir présente la Serbie comme la victime d'un complot universel : complot de l'Allemagne et du Vatican au profit des Croates, complot islamique, complot de l'Europe avec ses sanctions présentées comme de *"nouvelles tentatives de génocide du peuple serbe"*... Il faudrait donc, bien sûr, que les Serbes soient soudés autour du président en place pour pouvoir résister... D'autant que les conséquences des sanctions internationales n'ont pas manqué de développer des sentiments xénophobes dans une population dont une grande partie est réduite à la misère par l'hyper-inflation (on parle de 100 000 % pour le mois de décembre !).

D'autre part, dans le même temps, cette Europe des Douze a tout de même reconnu le fait accompli des conquêtes serbes, elle les a entérinées avec ses plans officiels de partage de la Bosnie qui consacrent la loi du plus fort : cette reconnaissance encourage, elle aussi, le nationalisme serbe, tout en donnant à Milosevic légitimité et auréole.

L'attitude récente des dirigeants européens est venue encore le renforcer. En effet, les négociations en cours tournent autour d'une initiative franco-allemande : la promesse faite et réitérée, au dirigeant serbe, de suspendre progressivement l'embargo économique qui pèse sur la Serbie, s'il s'engage en échange à obtenir des Serbes de Bosnie qu'ils consentent quelques petites concessions territoriales aux Musulmans (leur rétrocéder 3 à 4 % du pays...). Milosevic ne s'est pas privé de se prévaloir de cette promesse comme d'un grand succès à son actif, l'Europe commençant, selon ses dires, à reconnaître ses torts envers le peuple serbe...

Les dirigeants européens, en misant maintenant sur l'Etat de Milosevic dans leur recherche d'une forme quelconque de stabilité dans les Balkans, ne sont pourtant sans doute pas sortis de l'impasse, sanglante pour les peuples de l'ex-Yougoslavie – dont, il faut le constater, ils s'accommodent par ailleurs sans guère d'états d'âme. Même s'ils parvenaient à arracher un semblant d'accord entre les principaux dirigeants nationalistes serbes, croates et musulmans, rien ne serait réglé pour autant avec les multiples petits chefs de guerre locaux que la guerre a mis en selle dans chaque camp, et qui ne sont pas près d'accepter de se sentir "lâchés".

Christiane LE GUERN

Russie

Au sortir des élections, un Parlement sans majorité, un président affaibli

LA LUTTE DES CLANS POUR LE POUVOIR REPREND DE PLUS BELLE

Dix jours après la clôture du scrutin en Russie, ses résultats définitifs n'étaient toujours pas connus. Le retard ne s'explique peut-être pas seulement par l'immensité du pays : les difficultés des autorités centrales à présenter des chiffres qui ne soulignent pas trop leur échec y sont pour beaucoup. Des difficultés dans lesquelles les règlements de comptes entre dirigeants, se rejetant mutuellement la responsabilité de la défaite, ont sans doute aussi leur part.

Mais, sous quelque maquillage que le pouvoir travestisse la réponse sortie des urnes, les faits sont là : la Constitution a été rejetée par les trois quarts des électeurs ; quant à la Douma, même en tentant d'enrôler des élus indépendants sous la bannière "présidentielle", Eltsine n'y disposera que d'un quart des députés.

Depuis une semaine, dans les coulisses du pouvoir, on assiste à une valse des conseillers présidentiels, des hauts fonctionnaires, voire des ministres. Il y a ceux qui, en ayant soutenu une autre liste que celle du premier vice-Premier ministre et porte-drapeau d'Eltsine, Igor Gaïdar, se voient mettre à l'index comme fauteurs de défaite et éjecter de leurs fonctions. Mais il y a ceux aussi qui, en démissionnant, semblent miser sur le fait que l'étoile de Gaïdar, sinon du tandem qu'il forme avec Eltsine, va décliner et qui donnent l'impression de ne pas vouloir rester embarqués sur un navire en train de couler. En tout cas, ils cherchent à se démarquer du second, sinon du capitaine.

Ainsi, le Premier ministre Tchernomyrdine, qui avait pris la précaution de ne pas se mouiller aux côtés des candidats eltsiniens officiels, fait feu de tout bois contre Gaïdar, et à travers lui contre Eltsine. Il affirme à chaque occasion que la population a, par son vote ou son abstention, condamné la politique dite de la "thérapie de choc" – libération des prix, effondrement du pouvoir d'achat des salarjés et des retraités, apparition du chômage dans un pays qui ne le connaissait pas, diminution des protections sociales, etc. Cette politique se trouve liée aux noms de Gaïdar et Eltsine, tout comme le programme de privatisations, mis sur la sellette en Conseil des ministres pour avoir eu des conséquences néfastes pour la population, pour le pays et pour l'économie. La belle découverte !

Au lendemain d'élections censées affermir son pouvoir, le président russe se trouve en position encore plus instable, une partie de son propre entourage estimant désormais ouverte la course à la succession.

Pierre LAFFITTE

Irlande du Nord

LE "DIALOGUE" DE LA DIPLOMATIE ET DES BOMBES

Comme souvent dans les textes officiels de ces derniers mois à propos de l'Irlande du Nord, le plus important n'est pas tant la déclaration commune rendue publique le 15 décembre par les Premiers ministres anglais et irlandais, que ce qu'ils ont dit ou laissé entendre après.

Selon les services de presse anglais, pas moins de 22 hauts fonctionnaires de Sa Majesté ont peiné pour produire le texte de ladite déclaration. Bel exemple de casuistique à rendre jaloux les jésuites chassés d'Angleterre il y a bien des siècles. En fait, sur la totalité de cette longue déclaration, seuls deux petits paragraphes sortent du domaine de la phrase creuse. L'un reconnaît explicitement la possibilité d'une réunification de l'Irlande. L'autre admet que la décision n'en appartient pas à l'Angleterre mais à la population irlandaise, du Nord et du Sud, séparément et conjointement. Qu'un tel texte ait été paraphé par un Premier ministre anglais est sans doute en soi un événement. Mais cela ne dit rien sur la façon dont les choses peuvent se passer.

C'est là où les commentaires qui ont suivi paraissent plus décisifs. D'abord, du côté anglais, l'idée qu'un cessez-le-feu de trois mois de la part de l'IRA suffirait à lui garantir une place à la table des négociations (plus question ici de rendre les armes, comme l'exigeait encore la semaine précédente le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord à la tribune de la Chambre des communes). Ensuite, la suggestion émise du côté irlandais d'un Forum pour la Paix et la Réconciliation réunissant tous les partis d'Irlande du Nord et du Sud, IRA et protestants paramilitaires inclus. Enfin, le fait que le même Premier ministre irlandais ait soulevé la question, taboue jusqu'ici, de l'amnistie pour les prisonniers politiques d'Irlande du Nord. Que le gouvernement anglais ait immédiatement rétorqué qu'il n'y a pas de prisonniers politiques en Irlande du Nord et qu'il n'est pas question de faire la moindre entorse au droit criminel n'est pas pour surprendre. Après tout, il y a encore un mois, Major n'affirmait-il pas devant le Parlement que jamais son gouvernement ne négocierait avec des terroristes ?

Le chassé-croisé diplomatique continue donc. Il n'est pas douteux que de multiples contacts continuent à se dérouler dans l'ombre avec les protagonistes. Mais chacun en est avant tout à se positionner du mieux qu'il peut avant que s'ouvre l'étape des négociations proprement dites.

Pour l'instant l'IRA, par la voix de son aile politique le Sinn Fein, a fait savoir ses conditions à un cessez-le-feu : l'abrogation des mesures qui limitent, ou interdisent dans le cas de l'Irlande, l'accès de la télévision aux nationalistes ; des mesures en faveur des prisonniers politiques et surtout une déclaration explicite quant aux plans et propositions du gouvernement anglais. Puis l'IRA a aussitôt fait exploser une bombe à Derry tandis qu'une vague de fausses alertes à la bombe, revendiquée encore une fois par l'IRA, paralysait une partie de la région londonienne.

Dans son bras de fer avec le gouvernement anglais, comme bien des organisations nationalistes de ce type, l'IRA se moque de savoir si les méthodes qu'elle utilise lui aliènent la population anglaise ou irlandaise, ou si elles risquent de renforcer les démagogues protestants. Pendant ce temps, dans les quartiers pauvres de l'Ouest-Belfast catholique, ceux qui se sentent insultés par les déclarations gouvernementales et qui voudraient dire, dans la rue, ce qu'ils pensent de cette diplomatie de jésuites, se font traiter de provocateurs par les responsables du Sinn Fein. Quand le moment sera venu, vous aurez l'occasion de montrer votre soutien à la cause républicaine, disent ces responsables. Quand les appareils jouent aux échecs de la diplomatie, la population est tenue de compter les points en silence, même si l'enjeu se mesure en vies humaines.

François ROULEAU

Un rapport de l'UNICEF

UNE CONDAMNATION SANS APPEL

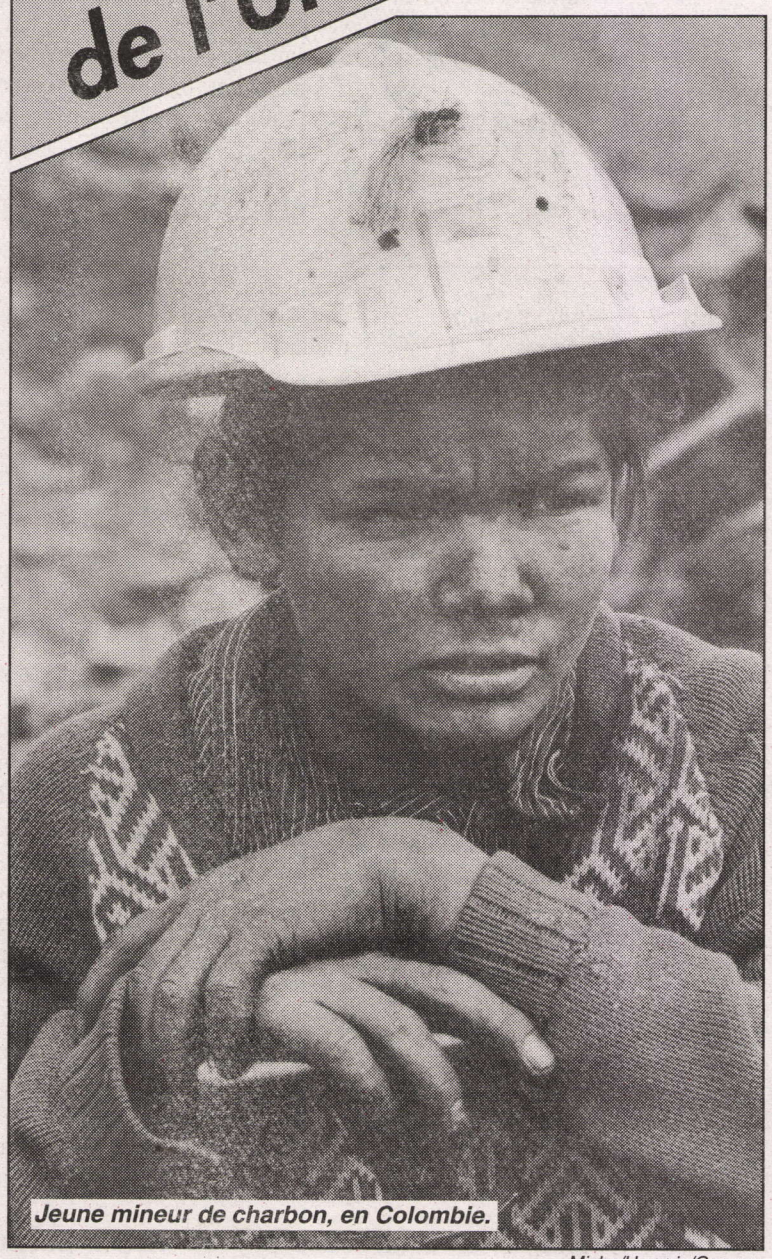

Jeune mineur de charbon, en Colombie.

Miche/Honorin/Gamma

Dans son rapport annuel, l'UNICEF — le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance — dresse un nouveau bilan accablant de la situation des enfants dans le monde.

Ainsi, malgré le recul de certaines maladies comme la rougeole, 14 millions d'enfants meurent encore chaque année de maladies que l'on pourrait prévenir ou guérir. Les enfants ne sont d'ailleurs pas les seules victimes de la misère et de la pauvreté. Selon ce rapport, deux milliards d'hommes sont privés d'eau potable, tandis que 770 millions d'autres ne mangent pas à leur faim.

"Déjà étranglés par la dette et par la baisse des cours des matières premières", et souvent en proie à des conflits militaires, de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine s'enfoncent de plus en plus dans ce que l'UNICEF appelle *"la spirale pauvreté-pression démographique - environnement"*. Ainsi, dans les zones tropicales, au moins 30 millions de personnes sont menacées pratiquement en permanence par la sécheresse et la famine. De même, la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne vit aujourd'hui dans la pauvreté absolue et ne peut satisfaire ses besoins les plus élémentaires.

Cette situation appellerait des mesures d'urgence sur le plan sanitaire, de l'alimentation, de l'éducation et du développement économique, mais comme le note l'organisation internationale *"elles ne sont pas jugées prioritaires, parce qu'elles touchent les populations les plus pauvres et les plus dépourvues d'influence"*, et que par ailleurs, absorbées par leur propre crise et les opérations de maintien de l'ordre en différents points du globe, les grandes puissances se soucient de moins en moins de leur accorder une aide.

Ce bilan tragique, à lui seul, résume et condamne l'organisation de l'économie à l'échelle du globe, où les trois quarts de la population sont maintenus dans la misère pour que prospèrent les profits d'une infime minorité.

LUTTE DE CLASSE de DÉCEMBRE 1993

(N°3 - Nouvelle série) est parue

Au sommaire :

Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière :

- La situation internationale
- La crise économique
- L'évolution de l'ex-URSS
- La restauration bourgeoise en Russie
- L'Europe centrale et balkanique
- Proche-Orient : après l'accord Arafat-Rabin
- La situation intérieure
- La situation de la classe ouvrière

(La nouvelle série de "Lutte de classe" est uniquement en langue française – prix :10 F – Envoi contre 12 F en timbres)

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (Rouen)

Contre le licenciement d'un jeune cadre

L'EXPLOSION DU MÉCONTENTEMENT

LO

Le conflit qui dure maintenant depuis plus de trois semaines à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Rouen (voir LO n° 1327) n'est pas arrivé dans un ciel serein. A la CRAM il ne s'est quasiment pas passé de semaine depuis la rentrée sans débrayages ou grèves d'une journée. La perte d'emploi d'un jeune cadre, cause directe du conflit en cours, n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Le malaise est important, tant chez les employés que chez les cadres. Aux problèmes généraux des salariés s'ajoute le mécontentement vis-à-vis d'une direction, et particulièrement du directeur qui n'affichent que mépris, provocation vis-à-vis du personnel, quand ils ne lui refusent pas purement et simplement son dû.

Ainsi, des agents se sont vu supprimer de l'ancienneté parce que *"cela leur ferait trop d'augmentation en cas de promotion"*. Les pères de famille à qui la Caisse devait des rappels de congés pour enfants ont dû aller aux Prud'hommes. Ils ont gagné (270 000 F). La direction refuse de payer et fait appel, bien qu'elle soit la seule de Normandie à ne pas avoir réglé ce problème ! D'ailleurs la plupart des problèmes, même les remboursements de frais engagés par les agents, ne trouvent de "solution" qu'en justice.

Dans le service ASMS où le jeune cadre a été mis à la porte, l'exaspération est à son comble : bureau surpeuplé, téléphones sonnant en même temps, instructions contradictoires données selon les humeurs du chef, valse des chargés d'études (en cinq ans, dix ont "tenu" entre 6 mois et deux ans). Depuis le 2 décembre, ce service est en grève 55 minutes chaque jour, à 90 %. La chef est quasiment absente (congés, réunions diverses)...

Une liste de revendications communes aux cadres et employés a été établie. L'action engagée pour maintenir l'emploi du jeune cadre continue. Jeudi 9 décembre discussions et signatures de pétitions se déroulaient durant deux heures à la cantine : 80 % de signatures. Du jamais vu ! La pétition circule maintenant dans les antennes extérieures et les établissements de la CRAM dans toute la Normandie. A la Caisse Primaire de Rouen (CPAM) les syndicats apportent leur soutien, une pétition recueille 40 % de signatures actuellement. Il en est de même à la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale (DRASS).

Vendredi 10 décembre, 150 agents sont allés chercher la réponse du directeur. Celle-ci a été qu'il maintient sa décision, quoiqu'il n'ait rien à reprocher à notre collègue si ce n'est *"des motifs inhérents à sa personne et non révélables à des tiers"*. Comme le lui a lancé un délégué : *"C'est le délit de sale gueule !"* Lundi 13, un nouveau débrayage de 150 personnes exigeait une réponse. Le directeur a renvoyé sur la sous-directrice... absente jusqu'à la fin de la semaine.

Mercredi 15, à une conférence de presse surprise, dans le hall du public, organisée par le personnel du service ASMS et les syndicats, quoique ce soit un jour "creux" (temps partiel), 100 employés et cadres étaient là portant fièrement le badge : *"Toute la CRAM avec Franck"*. Dix journaux et radios étaient représentés, sauf la télé qui cherchait une fois de plus un caméraman ! Tout un chacun put parler : employés, cadres et délégués, qui exprimèrent leur profond sentiment d'injustice et de dignité bafouée par le directeur. Ensuite tout le monde accompagna les journalistes chez le directeur.

Le lendemain, les employés étaient dans l'ensemble satisfaits de la façon dont les radios et la presse locale relataient l'événement. Certains ironisaient sur le manque de personnel à FR3 : *"Faudrait qu'on s'en occupe" !* Vendredi 17, notre collègue menacé se rendait au rendez-vous de la sous-directrice, qui lui annonçait qu'elle refusait de s'engager dans la polémique lancée par le directeur sur les prétendues "raisons inhérentes à sa personne". Propos qu'elle confirmait aux délégués. L'après-midi, un CE extraordinaire se tint sur les problèmes du service ASMS, ce qui n'apporta rien. Le directeur prétendait interdire aux délégués et au personnel désigné par le service de s'exprimer : *"Moi je connais les problèmes, pas vous"*. Il piquait sa colère : *"C'est normal de me mettre en colère quand je ne suis pas d'accord"* (sic). Il interdisait à la chef de service mise en cause de répondre sauf par des "billets" qu'elle lui transmettait (ce qu'elle a accepté !), traitait les délégués de menteurs et affirmait : *"Il n'y a pas d'affaire, elle a été montée de toutes pièces par les syndicats"* (sic). Ce qui n'empêcha pas les présents de lui dire vertement ce qu'ils pensaient et de sa malpolitesse et de ses méthodes féodales. Dans des réunions, le directeur demandait aux cadres de la CRAM d'être solidaires à 100 % avec lui. Malheureusement pour lui il est loin d'avoir obtenu ce soutien et certaines réunions de l'encadrement ont été fort houleuses.

Rien n'est réglé, même si à la veille des fêtes le mouvement connaît une pause. Le sentiment d'injustice est toujours très fort et beaucoup sont décidés à ne pas en rester là.

Correspondant LO

SNECMA (Gennevilliers - 92)

LES GARDIENS BLOQUENT POUR DÉBLOQUER LEUR SALAIRE !

Une usine bloquée par ses gardiens... tel est l'un des effets de l'action que les gardiens de la société LPS (Lancry, Protection Service), chargés de la sécurité et des entrées à la SNECMA Gennevilliers, ont entamée depuis le jeudi 9 décembre. Leur mouvement fait suite à celui qu'avaient engagé les gardiens de la même société au centre SNECMA de Villaroche. Ces derniers avaient obtenu au bout de quatre jours de mouvement 1,5 % d'augmentation pour 1993, avec un rappel rétroactif remontant à janvier.

A Gennevilliers, les gardiens ont établi une plate-forme revendicative qui insiste sur les augmentations de salaire. Ils réclament différentes primes (prime de lavage des uniformes, de panier, de nuit, d'astreinte) mais surtout une augmentation uniforme de 700 F pour tous. Il faut dire que les salaires sont particulièrement bas. Ils se situent à environ 5 100 F nets avec des horaires décalés (3x8) et des roulements aberrants (deux fois 12 heures le week-end).

Les gardiens ont opté pour une grève du zèle et appliquent d'une manière stricte et au pied de la lettre les règlements que la SNECMA leur impose. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Il fallait faire certains jours jusqu'à une heure d'attente pour pouvoir pénétrer dans l'usine. Des bouchons spectaculaires se sont répercutés dans les communes avoisinantes (Colombes, Argenteuil). Les embouteillages remontaient même jusqu'à la gare d'Argenteuil distante de plus de 2 km de l'usine.

Les gardiens ont bien fait comprendre aux ouvriers de l'usine que leur mouvement n'était pas dirigé contre eux, bien au contraire. Ils ont distribué des tracts aux entrées et discuté systématiquement avec chaque conducteur, chaque passager bloqué dans les véhicules. Ils ont justifié leur grève, montré leur fiche de paye, expliqué leurs horaires. Et finalement, malgré les risques d'impopularité, aggravés par le chantage de la direction SNECMA laissant entendre que les retards ne seraient pas payés, le mouvement a recueilli le soutien de l'immense majorité du personnel SNECMA. Aucun incident majeur ne s'est produit. Quelques râleurs se sont bien fait remarquer chez les cadres mais à côté de cela de nombreux témoignages de sympathie se sont exprimés.

Mercredi 15 décembre la direction LPS acceptait de négocier : elle lâchait 200 F d'augmentation pour tous les gardiens embauchés récemment. Mais elle refusait d'étendre la mesure aux plus anciens. Par ailleurs, elle accordait à tous 105 F de prime pour sept nuits dans le mois et 22 F de prime de panier.

La direction LPS refusait d'officialiser ces propositions par écrit, ce qui ne pouvait que susciter la méfiance des gardiens. Le lendemain ils décidaient la continuation de leur mouvement.

De son côté, la direction de la SNECMA a tout fait pour empêcher le mouvement : constats d'huissier, ouverture par surprise des sorties d'urgence, menaces sur certains délégués CFDT qui soutiennent l'action, pressions sur les retardataires. Mais malgré toute cette panoplie, le mouvement sur les salaires continue, reste populaire et c'est bien cela qui dérange les directions LPS et SNECMA.

Correspondant LO

Belin (Château-Thierry - Aisne)

NON AU PLAN DU PATRON !

A l'usine Belin de Château-Thierry, qui compte 504 personnes, dont 469 ouvriers et employés, les coups venant de la direction ne cessent de pleuvoir depuis des mois : menace de plan social, chômage partiel, projet de réduction d'horaires avec réduction de salaire d'un côté, pressions pour imposer le travail de nuit ou pendant le week-end, accélération des cadences de l'autre. Tout cela paraît d'autant plus inacceptable aux travailleurs de l'entreprise que Belin se vante d'être une entreprise bénéficiaire.

La récente annonce du dernier plan de "réorganisation du site" de Château-Thierry a soulevé de vives réactions parmi le personnel, qui espère bien contraindre la direction à revenir sur ses décisions.

C'est le 26 novembre qu'au cours d'un Comité d'Entreprise extraordinaire, la direction de Belin Château-Thierry annonçait son *"plan de réorganisation du site"*. La direction faisait un véritable chantage à l'emploi. Elle proposait d'instaurer la semaine de 30 heures avec une perte de salaire de 11,88% dans un premier temps – projet qui devait être signé par les organisations syndicales. Et, s'il n'y avait pas d'accord, elle prévoyait, pour 1994, un plan social – un nouveau – de 145 suppressions d'emplois.

L'émotion a été grande et presque toute l'équipe du matin a débrayé sur-le-champ, entraînant dans la foulée l'équipe d'après-midi. Rendez-vous était pris pour une assemblée générale, le lundi 29 novembre, où il a été décidé un débrayage de 2 heures dans chaque équipe. Et cette forme d'action s'est poursuivie toute la semaine. En fait sur chaque équipe une seule "fournée" fonctionnait, le débrayage de milieu de matinée et de fin d'après-midi ne permettant pas de reprendre la production, vu les délais nécessaires à chaque fois pour remettre en route fours, pétrins et lignes de conditionnement. Les jours suivants, les camions repartaient vides ou à moitié pleins.

La direction avait bien réuni dès le début du mouvement l'ensemble des cadres et de la maîtrise qui sont également touchés par ce "plan de réorganisation". Mais sans grand succès ; le directeur était sorti de cette réunion, en rage, ne cessant de répéter : *"Si même mon encadrement me lâche..."* Toute la semaine les chefs se sont faits discrets. Et si aucun chef n'a franchi le pas consistant à nous suivre, aucun n'a essayé de nous remplacer ou d'exercer des pressions. La direction a également tout fait pour essayer de faire travailler au moins une équipe du matin le samedi 4 décembre. Mais en vain.

Par ailleurs, malgré le silence de la presse locale, toute la ville était au courant de ce qui se passait chez Belin et nous savions que notre mouvement avait la sympathie des autres travailleurs de la ville et des communes alentour.

La nomination d'un expert, chargé par le CE d'examiner la situation de l'entreprise, repoussait à la fin janvier le moment des décisions. Mais cela n'apparaissait pas, à juste titre, comme une garantie ni même comme un véritable espoir. Et le lundi 6 décembre, bien que FO et la CFDT aient poussé à la reprise, le mouvement entrait dans sa seconde semaine. Un peu hésitant le lundi, il s'affermissait le mardi. Et l'on a vu alors la direction redoubler ses pressions. Avec l'appui de l'ancien directeur de Château-Thierry descendu tout exprès de la direction générale d'Evry, la direction fit le chantage au lock-out. Au cours d'une réunion avec la maîtrise, la direction a visiblement emporté le morceau car, après celle-ci, on a vu les chefs faire pression pour la reprise. Le noyau des femmes les plus déterminées essaya de continuer à entraîner les autres. Mais finalement le mouvement s'arrêta, avec dans la tête de beaucoup d'entre nous l'idée qu'en janvier, on allait remettre cela pour faire reculer la direction.

Chez Belin, le projet de la direction ne passe toujours pas ; c'est ce qu'ont voulu exprimer tous ceux qui ont à nouveau débrayé le mercredi 15 décembre dans le cadre d'une journée d'action sur la défense de l'emploi décidée à l'échelle de toute la ville, depuis plusieurs semaines.

Quasiment toute l'équipe d'après-midi a débrayé ce jour-là à 16 heures. Et à une centaine nous avons rejoint la manifestation où nous attendaient ceux de l'équipe du matin, les travailleurs d'autres entreprises auxquels s'étaient joints des enseignants, le comité de chômeurs de la région, des lycéens du LEP et du lycée classique ainsi que des apprentis d'un centre de formation venus défiler avec nous. C'est alors un défilé de cinq cents personnes qui a traversé la ville. Tous les commerçants ou presque ont fermé boutique et certains se sont joints à la manifestation. Et les discussions allaient bon train sur le fait qu'il fallait tout faire pour obliger Belin à reculer.

Correspondant LO

CGA - HBS

Contre les 90 licenciements

LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE NE DÉSARMENT PAS

A CGA-HBS, la lutte des techniciens de maintenance (qui interviennent sur les machines de tri des postes) contre le licenciement de 90 d'entre eux, sur un effectif de 210, est montée d'un cran. Ainsi, le 16 décembre, nous avons totalement paralysé, pour 24 heures, l'un des plus importants centres de tri de la poste, celui de Lille-Lezennes.

Techniciens CGA-HBS assurant la maintenance des machines à trier le courrier dans 29 centres de tri postal, voici quatre semaines que nous nous opposons au plan de licenciements. Grève occasionnant des perturbations du traitement du courrier, séquestration du directeur pendant une soirée, blocage du centre de tri d'Issy-les-Moulineaux, visite houleuse au siège du groupe CEGELEC, dont CGA-HBS est filiale, en commun avec d'autres unités du groupe, telles ont été les actions menées depuis un mois. Si le PDG du groupe CEGELEC a finalement suspendu les plans de licenciements des autres unités du groupe, celui de CGA est maintenu.

Jeudi 16 décembre nous sommes venus de Marseille, Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne, Angers, Amiens, Lille et des différents centres de tri de la région parisienne. Après nous être regroupés à Paris pour nous compter, nous avons pris la direction du nord...

A partir de 15 heures, que ce soit par camion ou par chemin de fer, plus aucun courrier ne pouvait entrer ou sortir du centre de tri de Lille-Lezennes. A l'arrivée des postiers, pour la brigade de 17 heures comme pour celle de 20 heures, des tracts étaient distribués et des assemblées du personnel organisées avec l'aide des syndicats du centre, pour expliquer notre mouvement.

Dès les premiers contacts, les postiers nous ont témoigné leur sympathie, par la suite ils nous ont apporté leur soutien actif. Par exemple, lorsqu'à trois heures du matin les responsables de La Poste demandaient au personnel de rentrer chez lui, sous prétexte qu'il n'y avait plus de travail, les postiers ont refusé cette évacuation du centre qui aurait facilité une intervention policière en laissant les techniciens CGA-HBS seuls au portail. Il y eut également le soutien actif des gérants et du personnel de la cantine, qui non seulement nous ont offert les repas mais ont tenu tête au directeur d'établissement qui, après avoir tenté de nous interdire l'accès à la cantine, voulait interdire de nous servir.

Ce même directeur n'a trouvé personne pour aller cisailler les chaînes mises en place sur tous les portails du site. Citons aussi les postiers titulaires qui ont refusé de se rendre sur un autre centre de tri parallèle.

Les dirigeants de CGA eux, ont fini par dépêcher le directeur de la logistique, qui a pointé son nez vendredi 17 décembre en début d'après-midi. Comme il n'avait rien de nouveau à nous annoncer, le portail est resté clos, et il a dû rebrousser chemin vers Paris après cinq minutes d'entrevue avec les grévistes.

C'est vers 15 heures le même vendredi, après une dernière assemblée chaleureuse avec les postiers, que nous avons mis fin au blocage du centre. Mais notre lutte continue.

Correspondant LO

Air France

ATTALI AVAIT DÛ RAVALER SON PLAN, BLANC SORT SON... QUESTIONNAIRE !

Pancarte de "bienvenue" lors de la dernière grève.

Blanc, le nouveau président d'Air France, tient à le faire savoir : il ne manque pas d'idées. Des idées, comme il les appelle, pour *"contribuer à la renaissance d'Air France"* ; pour imposer des sacrifices aux travailleurs de la compagnie, faudrait-il dire, tout en ayant l'air d'avoir leur accord...

Le 10 décembre, il a ainsi fait distribuer un *"document de discussion"* à la presse (qui s'est empressée de le vanter) et au personnel, dans lequel il affirme entre autres choses qu'Air France aurait 7 milliards de déficit ; que toutes les lignes ou presque seraient déficitaires ; qu'il faudrait *"s'aligner sur la concurrence"*; qu'on ne pourrait pas éviter de s'en prendre aux salaires...

Bref, réécrits par Blanc, ce sont des extraits du plan Attali que les travailleurs d'Air France ont obligé le gouvernement à retirer.

A défaut d'avoir d'autres intentions que son prédécesseur, viré pour avoir provoqué une grève sans réussir à l'endiguer, Blanc essaye de se distinguer par une... "méthode". Il dit et fait dire qu'il *"concerte"*. Son plan n'en serait pas un, mais *"une trame*, dit-il, *qui tient compte (des discussions) direction-syndicats"*. Et, toujours selon lui, il s'agirait ainsi de *"provoquer une vraie discussion"*.

Du coup, une semaine après la publication du plan-"trame", la direction a annoncé qu'elle enverrait au domicile de chaque travailleur du groupe un... questionnaire, destiné à recueillir les appréciations du personnel quant aux *"idées"* de Blanc. A peine annoncée la nouvelle, et bien avant que le premier questionnaire soit parvenu à son destinataire, radios et télévisions martelaient qu'il n'y avait pas d'autre solution que le plan Blanc et, mieux encore, que les travailleurs d'Air France verraient d'un bon œil les propositions directoriales.

Pouvoir dire quelle est l'opinion du personnel sur un questionnaire qu'il n'a pas encore reçu, il y a décidément des journalistes très, très perspicaces... mais, probablement aussi, très bien chapitrés (et ayant accepté de l'être) par le service de presse d'une direction qui prend ses désirs pour la réalité.

Dans le cas présent, malgré la campagne de promotion médiatique orchestrée par la direction, le plan-questionnaire risque de faire chou blanc, car le seul choix laissé au personnel est celui de la sauce à laquelle il accepterait d'être mangé. Et à cette question, le personnel d'Air France a déjà répondu de la façon que l'on sait, sur les pistes et dans la grève...

Correspondant LO

Air France Orly

La méthode crocs "Blanc"...

À LA NICHE, LA DIRECTION ET SES NERVIS !

Le secteur de l'Hôtellerie d'Air France (préparation de repas), après avoir forcé la direction à revenir en grande partie sur ses projets d'"externalisation", avait décidé de reprendre le travail le mardi 14 décembre.

Mais ce jour-là, dès 6 h 30, les travailleurs se virent "accueillir" par une vingtaine de vigiles, matraques au poing, bombes lacrymogènes en évidence et accompagnés de chiens d'attaque. Dans de telles conditions, hormis quelques cadres, pour la grande majorité des travailleurs, il ne pouvait être question de travailler. Mais, pendant que devant les grilles, les vigiles jouaient aux "caïds", provoquant notamment les femmes qui s'y présentaient, dans les ateliers d'Orly-Nord comme dans des services d'Aéroport de Paris des travailleurs se disaient qu'il n'était pas question de laisser passer cela sans réagir.

Des syndicats ayant appelé à débrayer en soutien à l'Hôtellerie, à Orly-Nord notamment, une centaine d'ouvriers se présentèrent, non pas pour aller manifester, mais pour aller expulser les vigiles, certains s'étant équipés en conséquence.

Le portail cadenassé fut ouvert et ceux des vigiles qui n'avaient pas une bonne pointe de vitesse n'échappèrent ni au fait de devoir abandonner une partie de leur équipement, ni à quelques plaies et bosses. Mais rassurons le lecteur, des travailleurs, attentionnés, avaient insisté pour qu'aucun mal ne soit fait... aux chiens, qu'on ne peut tenir en effet pour responsables de ce que voudraient leur faire faire leurs maîtres !

Quitte à s'être déplacés, les travailleurs en profitèrent pour aller chercher les cadres cachés dans une salle (dont celui qui avait fait appel aux vigiles) et les expulser, tout comme ceux des vigiles tombés entre leurs mains.

Aller donner un coup de main à des collègues, et un coup de pied à ceux qui leur causent des difficultés : même s'il fallut pour cela traverser une partie de l'aéroport, le problème se trouva rapidement réglé. En tout, à peine une heure, mais une heure qui dédommage de toutes celles que l'on passe à l'atelier...

Correspondant LO

A vos Marks

La direction dit : *"L'objectif est simple"*, il faut rattraper Lufthansa. Chiche ! Le 30 octobre, par exemple, *Le Point* publiait des statistiques officielles établissant que les salaires des ouvriers allemands sont 25% plus élevés que les nôtres.

Rattraper Lufthansa ? Côté salaires, Jawohl !

Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *Air France Orly-Nord

Level (Haubourdin-Nord)

Des intérimaires "trop payés" par les ASSEDIC !

Nous sommes plusieurs intérimaires à travailler chez Lever à Haubourdin (Nord) depuis plusieurs années. Et si chaque semaine, l'entreprise de travail temporaire nous paye notre salaire de la semaine précédente, les congés payés et la prime de précarité, nous nous inscrivons bien sûr aux ASSEDIC les semaines où Lever ne nous donne pas de travail.

Or il y a quelques mois, nous avons commencé à recevoir des avis venant des ASSEDIC pour nous réclamer un prétendu "trop-perçu" allant de 2000 à 8000 F selon les cas.

Quand nous avons pu avoir des explications, il a semblé que ce "trop-perçu" venait des congés payés, versés par Lever à chaque contrat.

Toujours est-il qu'il fallait rembourser ! C'était, paraît-il, à notre convenance ; un échéancier pouvait s'envisager, d'après certains employés. Evidemment nous n'avions plus, la plupart du temps, la somme exigée.

Cela n'a pas été simple. Ainsi, par exemple, l'un d'entre nous, qui s'était mis d'accord avec un employé sur un échéancier, s'est fait menacer par un autre de se faire saisir sa voiture s'il ne faisait pas un chèque immédiat de 8000 F. A lui de se débrouiller ensuite pour alimenter son compte en banque ! D'autres, après avoir reçu une lettre leur demandant de rembourser tout de suite, ont eu la mauvaise surprise de ne plus rien toucher tant que le montant de leur "dette" n'était pas apuré.

Cela ne s'est pas arrêté là. Chacun notre tour, nous avons été convoqués à la DDTE (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi), pour justifier "notre fraude". Dans le bureau, un employé nous demandait de nous expliquer sur ce trop-perçu. Ainsi, c'est l'administration qui nous envoie nos indemnités, et c'est nous qui devons expliquer pourquoi nous avons "fraudé" !!! Pour la plupart, nous ne savons même pas comment l'indemnité est calculée, et nous faisions plutôt confiance à ce service.

Une fois l'entretien arrivé à son terme, nous avons été avertis que nous pouvions être sanctionnés d'une suspension d'indemnité allant de un à quatre mois. Un des "juges" se déclarait ennuyé de faire ce sale travail de recevoir tous les intérimaires, mais disait avoir des directives pour cela. De là à penser que la consigne est de saisir tous les prétextes pour diminuer les prestations et nous inciter à nous contenter de notre salaire (intermittent) d'intérimaires...

Correspondant LO

Voir

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES

de Jean-Jacques Zilbermann

avec Josiane Balasko

Il n'y a aucune ironie dans ce titre, c'est l'auteur qui le dit, et apparemment c'est vrai ! C'est réellement une chance d'avoir eu des parents communistes, et c'est bien dommage pour les autres : il leur manque quelque chose.

Le film, fondé sur les souvenirs autobiographiques de l'auteur, montre une tranche de vie militante de membres du PCF, au cours de l'année 1958, celle de la venue au pouvoir de De Gaulle. Le milieu des militants est dépeint comme il était, et comme il est souvent encore : chaleureux, cordial, animé d'une foi sincère dans la possibilité d'un avenir meilleur. Ce sont des camarades qui s'entraident, quadragénaires et quinquagénaires militant sans lésiner sur leur énergie, et dont certains préfèrent (mais oui !) la condition de salarié à celle de petit boutiquier.

Le film ne se veut pas une démonstration politique, c'est un film drôle, même s'il traîne parfois un peu en longueur sur les relations de l'héroïne avec le bel Ivan des chœurs de l'Armée Rouge et pèche aussi par quelques invraisemblances manifestes ; ainsi cette scène où les chanteurs raccompagnant Josiane Balasko lui récitent quasiment des passages de *L'Etat et la Révolution* de Lénine, etc. Mais dans l'ensemble on s'amuse bien.

Il y a bien sûr une pointe de nostalgie, même si elle est involontaire dans le film. Il apparaît comme le récit d'un autre temps, émouvant, chaleureux, certes, mais révolu. Pas tant que ça pourtant. Car chacun sait que, même quand les parents ne le veulent pas, leurs enfants peuvent très bien devenir communistes !

André VICTOR

SOLEIL LEVANT

avec Sean Connery

Inspiré d'un roman américain aux relents xénophobes de Michael Crichton (l'auteur de *Jurassic Park*), ce film policier a pour toile de fond la concurrence économique entre capitalistes japonais et américains. Mais ce n'est pas cela l'important de l'histoire, qui commence en même temps que l'enquête, menée par un tandem assez exceptionnel, sur un meurtre tout à fait banal... du moins au cinéma !

Ce tandem est composé de Sean Connery, flic haut de gamme, admirateur du Japon, de ses traditions et... des Japonaises, et de Wesley Snipes, son cadet prometteur. Ni l'un ni l'autre ne regardent à la couleur de la peau, de l'œil ou des cheveux pour choisir leurs interlocuteurs (ou leurs partenaires) et définir s'ils méritent respect ou mépris. Ces deux héros, qui ne se laissent pas piéger par le monde (crasseux) des affaires, toutes nationalités confondues, poursuivent avec finesse et dynamisme un assassin et une vérité... toute blanche. Ce qui a pour résultat, grâce à une mise en scène efficace, de livrer un très bon "polar".

L. P.

Lire

Gens de Kasrilevkè

de Sholem Aleikhem

Pourquoi Rothschild peut-il trouver la vie éternelle dans la bourgade de Kasrilevkè ? Tout simplement parce qu'on n'a jamais vu un seul Juif riche y mourir...

Voilà une des anecdotes typiques de l'humour de l'écrivain juif de langue yiddish Sholem Aleikhem, auteur des courts récits qui forment ce livre, *Gens de Kasrilevkè*, écrits entre 1901 et 1915 pour des journaux juifs polonais.

Cette bourgade mythique de Kasrilevkè est en fait un condensé, plus vrai que nature, des bourgades de la zone de résidence où étaient assignés les Juifs dans l'empire tsariste russe d'avant 1917. Les Kasrilévkiens se voudraient bourgeois, journalistes, poètes, mais à Kasrilevkè telle que la décrit Sholem Aleikhem, il y a surtout la boue et la pauvreté.

Mais il y a également la verve de l'écrivain, son humour, sa façon de railler conformismes et vanités, et son talent à montrer comment, dans ce ghetto, se répercutaient tous les grands problèmes qui bouleversaient le monde de l'époque.

Nelly MEYER

Gens de Kasrilevkè, *par Sholem Aleikhem.* **Editions Julliard -180 F.**

Un été algérien

de Jean-Paul Nozière

Ce roman évoque, pendant l'année 1958 en Algérie, non loin de Sétif, un épisode de la guerre menée par les Algériens contre la France colonisatrice pour l'indépendance de l'Algérie. La vie du jeune héros Salim et de son ami Paul ne semble d'abord que peu perturbée par cette guerre. Pourtant Salim est arabe et fils d'ouvrier agricole tandis que Paul est le fils d'un propriétaire terrien, un pied-noir aisé. Leurs chemins vont de fait s'écarter. La révolte de Salim ne cesse de grandir : il y a la servilité de son père vis-à-vis de son patron, et puis surtout cette interdiction d'aller au lycée : Salim devra travailler désormais comme son père. Il y a aussi la rencontre avec un soldat français, plutôt favorable à l'indépendance de l'Algérie. Finalement, Paul restera du côté du colonialisme, mais Salim, lui, basculera du côté des partisans de l'indépendance.

Un livre court et efficace sur l'engagement d'un adolescent algérien.

Aline RETESSE

Un été algérien, *de Jean-Paul Nozière.* **Editions Gallimard, collection "Page Blanche", 120 pages - 58 F.**

Un enfant dans la guerre

de Thierry Jonquet

Nassim n'a pas 14 ans lorsque la mobilisation populaire contraint le chah d'Iran et sa police politique, la Savak, à fuir précipitamment le pays. Qui regrettera le tyran, dont les fastes sont une véritable provocation à l'égard d'un peuple qui ne connaît que la misère, et la Savak qui pratique répression, meurtres et mutilations sur ordre du chah ? Certainement pas Nassim. Mais ce n'est pas pour cela qu'il apprécie le pouvoir des mollahs qui, après le retour de Khomeiny, dirigent la vie des gens et du pays, en remplaçant la dictature du chah par l'obscurantisme religieux et l'arriération.

Puis, dans la guerre que l'Iran mène contre l'Irak de Saddam Hussein qui l'a attaqué, les mollahs mobilisent les adolescents, et Nassim découvre qu'en fait, les enfants de son âge – 12 à 16 ans – peuvent être purement et simplement sacrifiés.

Un livre court, émouvant, qui rappelle que le sort des peuples compte peu pour leurs dirigeants, et encore moins pour ceux des grandes puissances qui les soutiennent.

Un enfant dans la guerre, *de Thierry Jonquet.* **Collection Pages Blanche chez Gallimard - 64 F.**

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Chausson

Grâce à leur mobilisation

LES TRAVAILLEURS OBTIENNENT UN NOUVEAU SURSIS AUX LICENCIEMENTS

LO

● La manifestation des travailleurs de Chausson à Nanterre le jeudi 16 décembre, jour de l'audience du Tribunal de commerce sur le plan de licenciements, a réuni environ 800 personnes au total. Et cela malgré la manœuvre des Unions départementales FO et CGT de l'Oise qui ont essayé de faire capoter cette manifestation à laquelle, en théorie, les cinq fédérations de la métallurgie CGT, CFDT, FO, CGC, et CFTC avaient apporté "leur soutien total".

A Creil, le fait que certains aient essayé de jouer la démoralisation créa un malaise alors qu'il y avait un certain essoufflement : il n'y eut que 160 personnes de Creil à la manifestation. Mais cette fois-ci c'est Gennevilliers qui se mobilisa à près de 500 et il y eut quelques délégations d'autres entreprises, en particulier des SNECMA.

La manifestation, autorisée mais... très surveillée, avait un dynamisme certain. Et lorsque le représentant de la Fédération de la métallurgie FO eut le culot de critiquer, lors de sa prise de parole devant les manifestants, les actions des travailleurs de Chausson, il fut copieusement hué à plusieurs reprises.

Le maintien de la mobilisation fit que le Tribunal, après avoir annoncé une prolongation de six mois de la période dite d'observation – c'est-à-dire du maintien en activité de l'entreprise –, période qui peut cependant "être interrompue à tout moment", accorda un sursis à l'exécution de l'ordonnance du juge commissaire qui autorisait les 661 licenciements. En effet, le président du Tribunal a annoncé que le recours contre cette ordonnance dont les syndicats ont immédiatement saisi une autre chambre du Tribunal entraînerait, à titre exceptionnel, le gel de toutes les procédures jusqu'à ce que le Tribunal ait tranché (normalement début janvier). En clair, c'est un nouveau sursis de trois semaines pour les 661 licenciements.

Si les 661 n'ont pas été licenciés à la mi-novembre comme cela était prévu, c'est bien grâce à la mobilisation des travailleurs de Chausson. Et ceux-ci, qui ont commencé la lutte depuis maintenant 14 mois, et dont la mobilisation contre le nouveau plan remonte à septembre dernier, le savent bien. Aussi, dès le vendredi 17, à Creil, dans les assemblées qui réunirent la grande majorité des salariés, ceux-ci reconnurent qu'il fallait se ressaisir, ne pas se laisser diviser et se préparer pour janvier, après avoir repris des forces pendant la période de chômage entre les fêtes.

A Gennevilliers aussi le moral y était et, tant ce vendredi 17 que le lundi suivant les assemblées furent dynamiques. Et malgré les manœuvres de certains la grande majorité des militants syndicaux préparent avec les travailleurs une manifestation unitaire pour la rentrée, autour du 6 janvier à Nanterre, pour maintenir la pression sur la justice et les pouvoirs publics.

Car tous sentent qu'ils peuvent encore marquer des points.

Correspondant LO

LO

L'intervention de FO est huée.

à Gennevilliers

JOYEUSE FIN D'ANNÉE

● A l'occasion de la manifestation du 16 décembre, à Nanterre, les patrons de Chausson, les flics et certains bureaucrates syndicaux ont à nouveau donné leur mesure.

Depuis l'usine de Gennevilliers, au départ le matin, nous avons été encadrés par ces messieurs des RG (Renseignements généraux). Attention, déguisés en motards "new-look", sur des *750-Ténéré* ! Mais les sbires parvenaient mal à dissimuler leurs talkie-walkie sous leur accoutrement.

A l'arrivée sur les lieux, pour huit cars de travailleurs venus de Gennevilliers et trois cars de Creil, il y avait 24 cars de CRS ! Et quand, après les prises de parole, nous sommes partis du Tribunal de commerce vers la Préfecture, dont les abords étaient complètement barrés, nous leur avons donné l'aubade : *"Du jambon, pas de poulet" !*

L'intervention syndicale de loin la plus remarquée fut celle du secrétaire fédéral FO, numéro deux de la centrale pour la Métallurgie. Il n'avait rien à voir avec l'entreprise et la lutte menée et ne tarda pas à le montrer. Il commença son discours en dénonçant les actions prétendument violentes (remous dans l'assistance). Il continua en s'en désolidarisant (grondements dans l'assistance). Et il atteignit le comble des protestations et huées quand il justifia les licenciements par la conjoncture mondiale présente, la situation de l'industrie automobile, choses selon lui inévitables et qu'il faudrait accepter... Le discours fut interrompu : tollé, pétards... *"Sortez-le !"*, *"Casse-toi!"*.

Un militant syndical de l'entreprise se fit alors le porte-parole des manifestants pour dire qu'on n'était pas venus pour entendre ça ; que tout le monde avait le droit de s'exprimer mais à condition d'être partisan de la lutte ; que la violence était du côté des patrons qui licencient et des CRS ; qu'enfin, on ne regrettait rien, qu'on allait même continuer, car si aucun copain n'avait été licencié à ce jour, c'était bien grâce aux actions obstinées de ces dernières semaines. Vifs applaudissements, à plusieurs reprises.

A 13 heures 30 à Gennevilliers, au retour de la manifestation, nous nous sommes installés à un bon nombre à la cantine et nous nous sommes servis. Restauration gratuite ! Jusqu'à 16 heures, les portes de l'usine ont été bloquées et rien n'a tourné.

Quand les travailleurs de la Maintenance-Tôlerie se sont rendus compte, le lendemain, que deux trois non-grévistes avaient été renvoyés chez eux par la hiérarchie avec la promesse qu'ils seraient payés, l'indignation s'est propagée. Tous les professionnels de l'Entretien et de la Maintenance, une centaine au total, se sont rassemblés et ont débarqué en pleine séance du CE pour sommer la chef du personnel, paniquée, de revenir sur cette mesure. Ce qui fut obtenu.

Le clou : pour nous punir de tout cela, la direction a annoncé que cette année, nous n'aurions pas de repas amélioré pour Noël ! Privés de dessert ! Ce qui a déclenché la réaction unanime : leurs deux crevettes et leurs trois pommes dauphines, ils peuvent se les garder, on a mieux pour faire la fête !

Et l'année prochaine, on la leur souhaite bonne : des assemblées générales par atelier, tenues le lundi 20, ont partout pris date pour la nouvelle journée de lutte contre les licenciements, le 6 janvier 1994.

Correspondant LO

Le Tribunal est bien gardé.

LO

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995